



BAREMES DES HONORAIRES AU 01 JUILLET 2025

HONORAIRES maximum TTC (TVA au taux en vigueur de 20% incluse)

Estimation 160,00€ TTC

VENTE de biens à usage d'habitation	MODALITES		A LA CHARGE DE
	MANDATS EXCLUSIFS	SIMPLES	
Jusqu'à 99 999€	10 % (avec un mini de 4000€)	11% (mini 5000€)	L'acquéreur
De 100 000€ à 199 999€	8 % TTC	8,5% TTC	L'acquéreur
De 200 000€ à 349 999€	7 % TTC	7,5 % TTC	L'acquéreur
De 350 000€ à 499 999€	6 % TTC	6,5% TTC	L'acquéreur
A partir de 500 000€	5 % TTC	5,5% TTC	L'acquéreur
CESSION de droit au bail – FONDS de commerce	10 % TTC(avec un minimum de 10 000€)	10,5% TTC	L'acquéreur

LOCATION à usage d'habitation nu ou meublé* ou professionnelle	MODALITES	A LA CHARGE DE
Visite, constitution du dossier de locataire, rédaction du bail**	10€/m ² TTC	À la fois par le bailleur et par le locataire
Pour local commercial ou professionnel	25 % du chiffre annuel des loyers TTC	A charge du locataire
Etat des lieux**	3€/m ² TTC	À la fois par le bailleur et par le locataire
Honoraires d'entremise et négociation	180€ TTC	À la charge du bailleur
Frais de gestion et Garantie de Loyer impayé	7,08% et 2,5% / mois des loyers chargés	A la charge du bailleur

** le montant TTC à la charge du locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur

ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire

ARROW B.A.S.E. IMMOBILIER SARL, au capital de 5000€, 9 avenue Jean Chaubet 31 500 Toulouse. 835 317 868 RCS Toulouse. Carte professionnelle transaction immobilière délivrée par la CCI de Toulouse. Garantie Financière d'un montant de 120 000€ Galian 89 rue de la Boétie 75008 Paris. Hors commissions, l'agence se refuse de recevoir ou détenir des fonds, effets ou valeurs, que ce soit à titre d'acompte, arrhes, soldes dédits ou frais d'enregistrement dans les affaires traitées par son entremise. Qualité de commerçant indépendant, membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier